



Ligue de PICARDIE  
Comité Départemental de l'AISNE Tennis de Table

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 22 JUIN 2007

**Membres présents :** Mme Corine MOLINS, M. David BEAUVISAGE, Gérard BESSE, Bernard CAUX, Thierry DONNET, Sébastien LEFEVRE, Claude NOIRON, Fabien PENART, JF WUILLEMAIN.

**Absents excusés :** M. Yvon BERTIN, Albert CARLIER, Loïc HAVARD, Cyril MINOUFLET, Pascal NOUVIAN

Ouverture de la séance à 19h30.

Le compte rendu de la réunion du 20 avril 2007 est approuvé à l'unanimité, avec les ajouts suivants : descentes de HIRSON en D1, et de CHATEAU THIERRY en D3.

**Informations du Président** (T. DONNET) : Point sur la **licenciation** : 1185 licenciés (-44 par rapport à l'an passé). L'Aisne représente 22,24% des licenciés Picards. **Naissance** de Lénaïc LE GOFF (fils d'Irwan, licencié à CUFFIES LL). Réforme du **critérium fédéral** : la N2 revient à l'échelon zone, et se jouera le dimanche ; montées de R1, tableaux :

<b>TABLEAUX</b>	<b>Elite M</b>	<b>Junior G</b>	<b>Cadet</b>	<b>Elite D</b>	<b>Junior F</b>	<b>Cadette</b>
Nb de joueurs	24	16	16	16	12	12
<b>MONTEES</b>	<b>Elite M</b>	<b>Junior G</b>	<b>Cadet</b>	<b>Elite D</b>	<b>Junior F</b>	<b>Cadette</b>
Nord Pas de Calais	3	2	2	2	2	2
Picardie	2	1	1	1	1	1
Basse Normandie	2	1	1	1	1	1
Haute Normandie	2	1	1	1	1	1

Selon « Officiel Info n°3 » de juin 2007, l'utilisation des **colles contenant des composants volatils dangereux** sera interdite dans les compétitions jeunes à compter du 1er janvier 2008 et à partir du 1er septembre 2008 pour les compétitions seniors. Le **championnat de R2 dames** passera de 4 à 3 joueuses, ne nécessitera plus la mise à disposition d'un JA1, et ne sera plus juge arbitré. Tel que décidé le 20 avril, le CD désigne l'équipe accédant à la R2 dames : ASPTT LAON. **Coupe de l'Aisne** : la finale en TC dames ne s'est pas jouée, suite au forfait de VENIZEL ; l'équipe de GUISE qui s'est déplacée sera donc remboursée de ses frais d'engagement. Sélection du jeune **Antoine MARECHAL** (PINON) à un stage organisé par la DTN. **L'achat subventionné de 2 tables** CORNILLEAU 240 est décidé pour renouveler le matériel utilisé à BEAUREGARD. Les propositions de **mérite départemental** seront à transmettre à Thierry DONNET pour fin juillet.

**Commission sportive** (B.CAUX) : **Championnats de l'Aisne** : le tableau TC Messieurs s'est avéré trop hétérogène (joueurs engagés de 25 à NC) ; la proposition de créer 2 tableaux (TC et 4<sup>ème</sup> série) est adoptée. **Championnat par équipes** : l'article 11 des règlements administratifs doit être rappelé, compte tenu de la fusion des clubs de PINON et ANIZY (qui auraient disposé de 3 équipes en D1 la saison prochaine) : « *La nouvelle association garde en totalité les droits des deux associations qui fusionnent. Si les deux associations ayant fusionné possèdent chacune une équipe qualifiée dans une division ne comportant qu'une seule poule, une seule y demeure, l'autre est admise dans la division immédiatement inférieure. [...]* ». Le plus mauvais 5<sup>ème</sup> de D1 (HOLNON FRANCILLY) est donc repêché, au détriment n°4 de l'équipe résultant de la fusion de ANIZY et PINON. **Calendrier 2007/08** : joint en annexe.

### **Dates à retenir :**

Assemblée Générale du CD Aisne à VENIZEL : vendredi 7 septembre 2007

Assemblée Générale de la Ligue à LONGUEIL Ste MARIE : samedi 29 septembre 2007

Séance levée à 21h45.

Le secrétaire de séance,  
Jean-François WUILLEMAIN